

Iskra films et Vendredi distribution présentent

CHAMP DE BATAILLES

UN FILM DE **EDIE LACONI**

DOCUMENTAIRE – FRANCE – 2016 – 98 MINUTES

SORTIE NATIONALE LE 9 MAI 2018

<https://vendredivendredi.fr/>

DISTRIBUTION

Vendredi distribution

Marie Vachette - Lucas Taillefer

marie@vendredivendredi.fr

RELATIONS RÉSEAUX ASSOCIATIFS

Philippe Hagué

philippe.hague@gmail.com

RELATIONS PRESSE

Stanislas Baudry

06.16.00.76.96

sbaudry@madefor.fr

SYNOPSIS

Au titre de la protection de l'enfance, le centre parental accueille des mères et des pères pour lesquels être parent ne va pas de soi. Dans ce lieu où les sentiments et les émotions sont aiguisés, les frontières sont minces entre protection et contrainte, entre conseils et admonestations, entre réparation et séparation. Tandis que, non sans révolte, deux jeunes filles tentent d'apprendre à devenir mères, un couple consent à demander le placement de son enfant dans une famille d'accueil.

CHAMP DE BATAILLES

PAR **EDIE LACONI**

6 MARS 2018

J'ai vécu longtemps dans une petite maison d'un quartier excentré de Bobigny, en banlieue parisienne, à quelques dizaines de mètres d'un hôtel d'urgence. Tous les jours, devant chez moi, je voyais passer des familles dans le plus grand dénuement.

Un jour, mon fils est né. Nous étions maintenant trois à la maison. Je découvrais la paternité. Quelque temps plus tard, l'hôtel social est devenu un centre maternel. Désormais devant nos fenêtres ne passaient plus que des femmes toujours seules avec des poussettes. En voisin du centre, je suis allé à la journée portes ouvertes de l'établissement. Ce jour-là, j'ai découvert qu'il existait des endroits où des femmes apprenaient à être mères de leur enfant.

Je n'ai pas pu tourner mon film dans ce centre maternel. J'en ai cherché un autre. Il en existe un par département. En 2012, j'ai reçu l'aval de la direction d'un établissement à Hérouville-Saint-Clair, près de Caen. Ce n'était pas Pas un centre maternel mais un centre parental accueillant des parents isolés - les hommes

seuls restent l'exception - et des couples et leur enfant.

CHAMP DE BATAILLES se construit de fragments de la vie de quelques personnages hébergés dans ce centre parental, deux jeunes femmes dans le début de la vingtaine, et un homme et sa compagne, plus vieux de quelques années.

Les deux jeunes femmes ont été placées là avec leurs enfants respectifs à la suite d'une décision judiciaire.

L'homme et son amie sont entrés dans le centre à dès la naissance de leur enfant, à leur propre demande.

Tous se côtoient dans le centre parental durant quelques semaines avant que ne soit décidé le placement dans une famille d'accueil de l'enfant du couple. L'homme et sa compagne quittent alors le centre parental pour un petit appartement.

Tandis que les deux jeunes femmes se battent contre l'institution qui les somme de changer et contre elles-mêmes, pour éviter le placement de leur enfant, l'homme et sa compagne reçoivent la visite de leur enfant une fois par semaine pendant une heure en présence d'un travailleur social.

MA RENCONTRE DES PERSONNAGES DU FILM

Lydie Maillard et Miléna Lallinec, les deux jeunes mères qui apparaissent dès les premières images de CHAMP DE BATAILLES se sont imposées très rapidement comme des personnages principaux du film. Elles sont pugnaces, rétives, revêches. Leur courage et leur force les distinguent. Les espoirs que recèle leur jeunesse, leurs fréquents regains d'adolescence, leur naïveté, leur colère les constituent à mes yeux comme des personnages de cinéma, des héroïnes picaresques.

Je les ai rencontrées dès le début de leur séjour dans le centre parental et il était évident que le film chemine à leurs côtés.

Je me suis rapproché de Sylvain Herblin et Stéphanie Féret, les deux autres personnages principaux du film, alors que le tournage avec les deux jeunes mères avait déjà commencé. Je savais que leur enfant serait bientôt placé dans une famille

d'accueil. Ils allaient bientôt quitter le centre dans quelques jours et faisaient leurs cartons.

Au contraire des deux jeunes femmes tout en fougue, Sylvain et Stéphanie étaient taiseux, effacés. Profondément mystérieux, difficilement atteignables. Leur retenue confinait au mutisme. Ils ne disaient pas, ils ne disaient rien. J'ai pensé que le film devait tenter d'exprimer ce qu'ils étaient dans l'incapacité de dire.

Quelques jours avant le départ de leur enfant dans sa famille d'accueil, je leur ai proposé de participer au film. Puis j'ai continué de les filmer dans leur nouvel appartement par deux fois lors des visites médiatisées de leur enfant. Avec eux, j'ai donc filmé des séquences d'une vie familiale par éclipses, images qui résonnent avec le spectre du placement fréquemment agité au dessus de la tête des deux jeunes mères.

AUX CÔTÉS DES PARENTS

Dans ce film où l'on ne parle que de norme parentale, je ne filme pas les dysfonctionnements au sein des familles que pointent les professionnels de l'institution. Le film n'est pas l'auxiliaire du centre parental, aussi ne documente-t-il pas ce que les éducatrices reprochent aux parents.

La sympathie que m'inspirent ces deux jeunes femmes dont j'admire les qualités n'atténue pas l'ambivalence de mes sentiments face à ce qu'elles et leurs enfants vivent. Certes, le placement judiciaire des familles au centre parental est une mesure liberticide. Mais, ou plus justement « ET » la société a la mission de protéger ses enfants. C'est là toute la complexité de ces questions.

Pour restituer cette complexité, la place de la caméra évolue au fil des longs entretiens récurrents entre les jeunes filles et les éducatrices qui viennent mesurer l'évolution de la relation parent-enfant. Lors des premiers entretiens, la caméra est placée face à la jeune fille. Scénographie d'un combat déséquilibré. Elle fait front à l'institution représentée par un groupe d'éducatrices tenu hors champ, réduit à un chœur de voix. Nous voyons affleurer les sentiments de la jeune fille, éprouvons avec elle ce qu'elle vit.

Les mois passant (le film a été tourné sur une année) la caméra s'affranchit de sa posture première et se déplace sur le côté. Elle n'est plus frontale mais latérale. La jeune fille est désormais filmée de profil. Les professionnels apparaissent également

à l'image. La caméra va de l'une aux autres.
Plus tard encore, l'image s'est élargie et contient en un seul plan la jeune fille et les éducatrices. Notre regard est ainsi soumis à la possibilité d'être tantôt aimanté par un pôle puis par l'autre. Il ne s'agit pas de choisir entre les deux l'un ou l'autre de ces pôles, parents ou institution, mais d'éprouver ce sentiment d'ambivalence qui naît devant la difficulté de ces questions.
A la fin du film, sans s'être jamais départie de sa solidarité pour le parent, la caméra retrouve sa place frontale originelle, face à la jeune fille.

Dans les dispositifs qu'il met en œuvre, le filmage du couple de parents diffère de celui des deux jeunes mères. Le recours à des photos de famille et à un entretien avec le père, sont une manière d'impureté que je défends. Mon mouvement vers ces deux parents est de même nature que celui vers les deux jeunes mères, et j'espère qu'il traduit ma solidarité.

Ici encore avec le couple, il ne s'agit pas d'attester de leurs défaillances et leurs insuffisances. L'enjeu est de filmer et éprouver le vide, la béance que laisse un enfant quand la visite qu'il rendue à ses parents s'est terminée.

LES CENTRES PARENTAUX EN FRANCE

Le service de l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance) est placé sous l'autorité et la responsabilité du Président de chaque Conseil départemental. Il assure des missions de prévention et de protection en direction des enfants et de leur famille lorsque ceux-ci sont confrontés à des difficultés risquant de mettre en danger leur santé, leur sécurité, leur moralité.

Issu de la loi de la protection de l'enfance (2016), le centre parental est un établissement qui accueille, l'enfant né ou à naître avec ses deux parents qui ont pour projet de l'élever ensemble.

La finalité d'un centre parental est la protection des premiers liens d'attachement de l'enfant, la prévention et l'accompagnement des

inter-actions parents enfants et la confirmation de ses deux parents comme premiers acteurs de la protection de leur enfant.

Un centre parental vise à prévenir et favoriser un équilibre familial respectant la place de chacun. Il a aussi comme missions tant la prévention des maltraitances faites à l'enfant que la prévention des violences conjugales et intrafamiliales.

Les familles sont accueillies en centre parental soit à leur demande (projet élaboré avec les travailleurs sociaux connaissant bien la famille) ou suite à une injonction judiciaire (notamment celle du Juge des Enfants).

Les modalités d'accueil et les durées de séjour varient fonction des projets d'établissements.

CHAMP DE BATAILLES

UN FILM DE **EDIE LACONI**

FICHE TECHNIQUE

RÉALISATION ET IMAGE - Edie Laconi

SON - Xavier Griette, Denis Guilhem

MONTAGE - Charlotte Tourrès

MONTAGE SON ET MIXAGE - Benjamin Rosier

ETALONNAGE - Magali Marc

MUSIQUE - Quentin Rollet

PRODUCTION - Matthieu de Laborde – ISKRA FILMS